

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

**Action 1 : Renforcer le rôle d'accompagnant du Relais petite enfance**

Diagnostic initial	Public cible
<p>300 enfants de 0 à 2 ans allocataires Caf dont 94,3% ont des parents actifs dont 67,9% occupent un emploi, 313 enfants de 3 à 5 ans dont 95,8% ont des parents actifs Donc des besoins potentiels de garde en journée pour les tout-petits et sur les temps périscolaires pour les 3-5 ans Un nombre d'assistantes maternelles en baisse et qui devrait s'accroître compte-tenu de la pyramide des âges de ces professionnelles (60% ont 50 ans et plus) Des parents obligés de faire garder leurs enfants hors du territoire communautaire par manque de réponses Un seul Etablissement d'accueil du jeune enfant qui propose 14 places (Vibraye) 4 MAM fonctionnent sur le territoire (2 à Lavaré, 1 à la Chapelle Huon et 1 à Val d'Etangson) Un territoire susceptible d'offrir des emplois et donc d'accueillir de nouvelles familles avec des besoins de garde de leurs jeunes enfants.</p> <p><i>L'enjeu des modes de garde pour les enfants de moins de 3 ans reste important en termes d'attractivité du territoire. A ce jour, l'offre d'accueil proposée par les assistants maternels est majoritaire sur le territoire. Néanmoins, ce mode d'accueil est en baisse et en pleine évolution au regard :</i></p> <p><i>- de la baisse constante du nombre des assistants maternels depuis 2017</i></p>	<p><i>Les assistants maternels Les candidats à l'agrément Futurs parents et parents de jeunes enfants (parents-employeurs) Garde à domicile</i></p>

<p>- des nombreux départs en retraite à venir (60% des assistants maternels ont plus de 50 ans)</p> <p>- de l'évolution des pratiques des assistants maternels qui souhaitent modifier leurs conditions de travail notamment en constituant des maisons d'assistants maternels (MAM) leur permettant de ne plus exercer à domicile, mais également pour certains la volonté de limiter leur amplitude horaire.</p> <p>Evolution de l'accueil périscolaire (diminution des dérogations pour scolaires)</p> <p>Le maintien d'une offre d'accueil individuel est un enjeu important pour le territoire qui doit donner lieu à une réflexion globale sur la valorisation du métier d'assistant maternel permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De maintenir l'accompagnement du RPE auprès des professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant - De maintenir dans l'emploi les professionnels actuels - De promouvoir le métier afin de garder un niveau d'offre d'accueil individuel indispensable. - De maintenir l'employabilité des parents du territoire qui pourraient faute de places d'accueil être amené à renoncer à leurs emplois 	
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Modalités de mise en œuvre</p>
<p>• Le Relais petite Enfance : Un Relais d'information, d'accueil et d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'assistant maternel tout au long de sa carrière et créer du réseau entre les professionnels - Proposer en un lieu de proximité, un accompagnement pour les parents à la recherche d'un mode d'accueil - Améliorer la lisibilité du service : promouvoir, de manière globale, les missions du Relais Petite Enfance (RPE) et favoriser les coopérations inter-institutionnelles sur le territoire : élaboration de supports de communication, organisation d'événements, élaborer et diffuser un guide petite enfance présentant l'offre des modes d'accueil existants sur le territoire (assistant maternel /Maison d'Assistants Maternels /multi accueil), les modalités de fonctionnement et les ressources parentalité (lieu accueil enfant-parents, bébé lecteur...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Evènementiels du RPE (soirées d'information, SNPE...) - Accompagnement individuel professionnels/parents - Poursuite du soutien à la formation continue - Envisager mise en place Analyse de la pratique au niveau local - Elaborer des supports de communication du RPE (plaquette, Point Info Petite enfance, guide PE...)
<p>Services mobilisés et responsables de l'action</p>	<p>Echéances de réalisation</p> <p>Durée de la CTG</p> <p>Maintien et poursuite des missions</p> <p>Résultats attendus</p>

CCVBA : RPE	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Des services RPE mieux identifiés (meilleure compréhension du rôle et des missions des RPE)</i> - <i>Des supports de communication adaptés</i> - <i>Accès au mode d'accueil facilité pour les parents</i> - <i>Prévention des conflits parents employeurs / Assistants Maternels</i> - <i>Renforcement du travail en partenariat</i> - <i>Soutien à la parentalité</i>
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, Communes, DEPARTEMENT (PMI et BEA), ... Services de la CCVBA	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Evolution de la fréquentation des deux sites du RPE par les parents</i> - <i>Evolution de la fréquentation des deux sites du RPE par les professionnels</i> - <i>Nombre d'actions organisées/Nombre de participants aux actions</i> - <i>Nombre de sollicitations du service Relais Petite Enfance (et motifs)</i> - <i>Evolution du nombre de contacts pour la recherche d'un mode d'accueil</i>